



Présentation et débat du rapport d'observations définitives du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes

Conseil communautaire du 24 septembre 2026



Périmètre et calendrier du contrôle

- Période contrôlée: 2019 – 2025 / 2026;
 - Tous les budgets;
 - Tous les marchés;
- 108 dépôts de dossiers;
 - Plus de 1000 documents transmis;
- Une procédure d'un peu plus d'un an:
 - Entretien avec le 1^{er} magistrat et la vérificatrice le 4 juillet 2025 avec Mr BLEHER, Président et Mr PHILIPPE, Directeur général des services;
 - 16 mars 2026: transmission du rapport d'observations provisoires
 - 12 mai 2026 : Arrêt des observations de la Chambre;
 - 21 juillet 2026 : transmission du rapport d'observations définitives.

« Une communauté de communes multipolaire sans solidarité financière » p4

- *« En l'absence de pacte financier et fiscal, aucun consensus ne se dégage sur le niveau des ressources communautaires nécessaires à l'exercice des compétences dévolues, dans un contexte où **OBC a hérité, avec la fusion, de situations très hétérogènes en matière de compensation des transferts de charges (...).** Ainsi, **les coûts de fonctionnement de nombreux services, notamment à la population, pèsent principalement sur les ressources d'OBC.***

*Au-delà de cette fragilité structurelle, **la situation financière d'OBC est saine sur la période examinée, avec notamment une maîtrise des charges de gestion et de l'endettement et un niveau d'épargne satisfaisant au regard des produits de gestion** »*

« L'exercice de la compétence en matière de tourisme » p4-5

- *« Le projet de territoire prévoit de développer la politique communautaire en matière de tourisme, pour répondre aux enjeux d'un territoire attractif mais manquant d'une offre structurée d'activités et d'hébergements »*
- *« Les principaux investissements ont porté sur la reconstruction du musée de la Résistance (...) qui a permis d'augmenter la fréquentation et d'atteindre l'objectif annuel de 35 000 entrées »*
- *« Le reprise en régie du site des Landes (...) s'est heurtée à quelques difficultés (...). Le niveau d'activité en 2024 et 2025 apparaît inférieur à la période antérieure, pour un coût supérieur. »*

« La gestion des piscines communautaires » p5

- *« OBC couvre le déficit de fonctionnement des trois piscines en attribuant une subvention annuelle au budget annexe des équipements aquatiques (entre 655 000 et 995 000€), aucun accord financier n'ayant été trouvé pour une participation des communes membres concernées. »*

4 recommandations

- I. Procéder à des contrôles réguliers des régies de recettes:
➤ *En cours de mise en œuvre;*
- II. L'état récapitulatif annuel relatif aux indemnités des élus:
➤ *Sera présenté au conseil communautaire de décembre 2026;*
- III. Définir les modalités de suivi et d'évaluation du projet de territoire:
➤ *Prévu dans la méthodologie du nouveau projet avec intégration de fiches actions incluant le suivi et l'évaluation;*
- IV. Etablir un pacte fiscal et financier:
➤ *Une formation est prévue le 10 octobre prochain (maire et adjoint finances). Ce sera un axe de réflexion du projet de territoire.*

De nombreux éléments positifs

P11: *La fiabilité des comptes et l'information budgétaire sont satisfaisants* (annexes complètes; règlement financier...)...

P12: **Capacité de désendettement de 1 an** (avant remboursement anticipé des emprunts); CAF nette supérieure à la strate...

P13: **Situation financière saine;** Maîtrise des charges de gestion et de l'endettement; Niveau d'épargne satisfaisant; Investissements financés principalement par l'épargne...



Des nombreux éléments positifs

P17: Organisation des délégations, du bureau, la publication des délibérations;

P18: Respect de la réglementation sur les indemnités des élus, y compris la baisse de l'enveloppe;

P18: Respect de la charte de l'élu local, la composition des commissions qui répond à la représentativité des communes, règlement intérieur...

P26: Travaux du musée conformes aux engagements. Pour la partie recette perte du don qui a augmenté l'autofinancement. Fréquentation du musée proche des objectifs suite à la rénovation.

Des nombreux éléments positifs

P31: Aux Landes une masse salariale inférieure à celle de l'association depuis la reprise par OBC;

P37: Equipements aquatiques : optimisation de la masse salariale avec l'organisation entre les piscines de Guer et La Gacilly;

P37: Baisse du déficit de la piscine de La Gacilly;

P39: Augmentation de la fréquentation de la piscine de Malestroit (sans jamais atteindre les objectifs initiaux);

Des pistes d'améliorations

P11 Ecart entre l'état de l'actif et l'inventaire:

- Le travail est en cours entre le pôle finances et le SGC avec 2027 comme objectif;

P12: CAF par habitant de 79 € contre 82 € pour la strate;

P18: Un projet de territoire sans modalité de suivi.

- Le prochain document intégrera ces éléments (fiches projets).

P19: Une mutualisation réduite.

- Le travail sur le projet de territoire intégrera un schéma de mutualisation.

P22: Une attractivité touristique pénalisée par une communication à renforcer et une offre d'hébergement insuffisante. Concernant le budget culture et tourisme nécessité, bien que doté d'une comptabilité analytique, d'une présentation plus détaillée en DOB.

P29: Une convention avec l'ancienne association des Landes qui aurait dû être une DSP. Une activité inférieure qu'il est nécessaire de questionner notamment pour améliorer le résultat financier.

Des fragilités

P13: Fragilité financière liée à l'absence de pacte fiscal et financier:

- Formation « Pacte fiscal et financier » à destination des élus le 10 octobre prochain.

P20: Des coûts de fonctionnement de nombreux services notamment ceux destinés à la population, pèsent principalement sur les ressources propres d'OBC, en l'absence de transferts des ressources correspondantes et pour un nombre important de communes;

P40: Les résultats de la piscine de Malestroit inférieurs aux objectifs de la DSP. Les rapports du délégataire doivent être conformes (revu dans la nouvelle DSP);

P43: OBC assume des charges importantes pour la piscine de Malestroit sans compensation financière.

En conclusion

En conclusion, il reste des améliorations à apporter qui ne remettent pas en cause l'action d'OBC mais viennent la renforcer.

Le point de fragilité reste lié aux transferts de charges et le financement par les communes des compétences, notamment des services à la population.

Cependant le travail réalisé au cours des dernières années permet d'avoir une situation financière saine avec des indicateurs largement favorables.